

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6^e)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	500 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 10 Novembre, à 20 h. 15

Admission de :

N. V. MARTINUS NIJHOFF, Lange Voorhout, 9, La Haye (Pays-Bas). — M. H. PARRIAT, Professeur, 44, rue Jean-Jaurès, Montceau-les-Mines (S.-et-L.), parrains MM. Coquillat et Dr Morel. — M. Jean THÉVENON, boulevard des Côtes, Roanne (Loire), parrains MM. Larue et Card. — Mme MOUTON, Institutrice, Ecole de garçons, Regny (Loire), parrains Mmes Fontaine et Pascal. — Mme OGARDIAS, 8, rue Noelan, Roanne, parrains M. Dieudonné et Mme Bouchut. — Mlle Anna MAZELIER, 7, rue Pierre-Depierre, Roanne, parrains M. Dieudonné et Mme Bouchut. — Mme Pauline MUNTANER, 43, rue Charles-de-Gaulle, Roanne, parrains Mme Fontaine et M. Larue. — Dr Pierre BUFFARD, 7, place Bellecour, Lyon, parrains MM. Dr Viallier et Perrod. — Mlle Marie-Louise SANY, 14, boulevard de Belgique, Roanne, parrains M. Dieudonné et Mme Collon. — M. BERTRAND Louis, 71 rue St-Maurice, Lyon, parrains MM. Pouchet et Lacombe. — Mme GARDÈRE, 11, boulevard des Brotteaux, Lyon, parrains Mlle Tourlonnias et M. Josserand. — M. CUGNET André, 73, av. Ed.-Millaud, Craponne (Rhône), parrains MM. Bouillaton et Vial. — M. BERTUET Jean, 22, rue Jean-Jaurès, Villeurbanne, parrains MM. Rosset et Dailly. — M. GOBET Jean, 26, chemin du Moulin-du-Gôt, Francheville (Rhône), parrains MM. Grospeilier et Pouchet. — M. VITTOZ Armand, 21, rue Victor-Thomas, Lyon, parrains MM. Graisely et Josserand. — M. SIBILLE Albert, 11, cours de Verdun, Lyon, parrains MM. Josserand et Gateau. — M. FORNELLI Joseph, 31, rue du 4-Septembre, Villeurbanne, parrains MM. Dailly et Bonnet. — M. FORNELLI Antoine, 3, avenue Henri-Barbusse, Villeurbanne, parrains MM. Dailly et Bartschi. — Mme LAMARCHE, 88, rue Béchevelin, Lyon, parrains MM. Pouchet et Graisely. — M. QUINTANA Eusèbe, 71, rue du Progrès, Villeurbanne, parrains MM. Lacombe et Grospeilier. — M. CHOSSON Victor, 17, rue Jean-Jaurès, Bron (Rhône), parrains Mlle Nicod et M. Pouchet. — M. BERTRAND Raoul, 6, quai de Serbie, Lyon, parrains MM. Pouchet et Bartschi. — Mlle BAUD Germaine, 2, montée de l'Eglise, Ecole de Cuire-le-Bas, Caluire (Rh.), parrains MM. Lacombe et Bonnet. — M. CALLET Elie, 87, cours Richard-Vitton, Lyon, parrains MM. Lacaze et Pouchet. — M. GROUILLE Félix, 44, rue Jules-

PARTIE SCIENTIFIQUE

LE LAC DE CHALAIN (JURA), ET SA FLORE

par A. QUENEY.

Le lac de Chalain appartient à cette région des lacs comprise entre Champagnole au Nord, Clairvaux au Sud, St-Laurent-du-Jura à l'Est et Doucier à l'Ouest. Son altitude est de 500 m. Orienté de l'Est à l'Ouest, long de 2800 m, large de 1120 m, il atteint 34 m de profondeur. Sa distance au petit village de Doucier est d'environ 2 km ; vers l'est il pénètre dans une échancrure du plateau de Fontenus dont les falaises s'élèvent à plus de 100 m au-dessus de ses rives ; au sud du lac ces falaises forment un large promontoire en face de Doucier qui le sépare d'une autre échancrure renfermant le lac de Chambly ; à l'ouest il s'arrête devant les collines d'origine glaciaire de Marigny, de Villard et de Doucier au delà desquelles se trouve la Combe d'Ain.

Entre 1890 et 1900 sa végétation et sa flore ont été étudiées par le Dr MAGNIN ; les résultats de ses observations sont consignés dans son travail magistral ; « La Végétation des Lacs du Jura ». Depuis les explorations de ce botaniste le lac a subi une modification importante, dans son étendue comme dans sa végétation ; il m'a paru intéressant d'en noter les résultats.

LES NIVEAUX DU LAC. — En 1904, une prise d'eau située à l'extrémité ouest fut établie pour alimenter une usine électrique, située au bord de l'Ain, à quelques kilomètres au N.-O. ; cette prise d'eau jointe à une grande sécheresse produisit un abaissement de niveau qui atteignit près de 10 mètres en 1906 ; de la cote primitive 500, il fut ramené à la cote 490. Depuis, avec quelques oscillations, le niveau s'est un peu relevé ; en juillet 1949, époque de mes visites, il restait encore à 6 ou 7 mètres au-dessous de son niveau ancien.

ASPECT ACTUEL. — Le phénomène le plus frappant est l'exondation de la beine sur toute son étendue ; elle se présente dès lors sous l'aspect d'une grève blanche formant une ceinture ininterrompue autour du lac ; très étroite dans sa partie orientale où la pente est rapide, elle s'élargit progressivement vers l'ouest pour atteindre 100 mètres environ à son extrémité, au voisinage de la prise d'eau et en face du village de Marigny ; la pente ne dépasse plus guère 1 mm par mètre. De ce fait son émissaire dit *Bief de l'Œuf*, dont l'origine est à l'extrémité N.-O. est devenu sans utilité et s'est à peu près complètement asséché. Si nous revenons à la beine exondée, nous voyons qu'elle est constituée par une espèce de craie blanche, poussiéreuse ou granuleuse ; cette craie lacustre contient quelques fragments de mollusques d'eau douce, des Limnées notamment ; ravinée par les eaux pluviales, elle laisse apparaître en saillie, à sa surface, les bases de quelques pilotis, faibles restes et rares témoins d'une grande cité lacustre de l'époque néolithique dont il sera dit quelques mots plus loin. Par ailleurs, c'est une surface à peu près complètement nue, entourée par la forêt à l'est, des prairies à

l'ouest dont la verdure contraste avec sa couleur claire et le bleu vif des eaux du lac. Vu des collines environnantes, le lac avec ses rives forme un des sites les plus charmants du Jura : « le plus pur joyau de la terre jurassique, dans un site enchanteur » disent les écrivains franc-comtois.

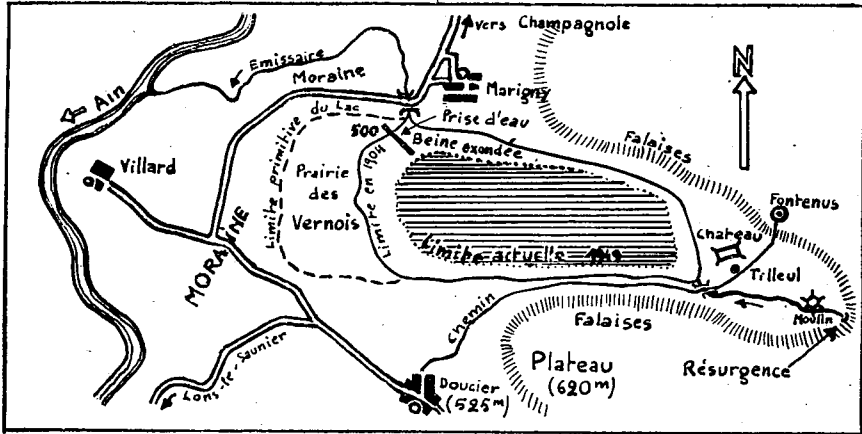


Fig. 1. — Plan simplifié du Lac de Chalain (échelle approximative 1/55.000)

LA VÉGÉTATION. — L'état actuel de la beine en rend l'accès facile au piéton qui peut la parcourir dans toute son étendue et l'explorer jusqu'au bord de l'eau. On constate alors que la *phragmitaie-scirpaie*, la *nupharaie* décrites et situées avec précision par le D^r MAGNIN sur les croquis qui accompagnent le texte de son travail, n'existent plus ; je n'ai observé que quelques pieds isolés de *Scirpus* et une très maigre *phragmitaie* tout à fait à l'extrémité occidentale où elle se raccorde à la *phragmitaie* de la prairie voisine, celle-ci associée au *Cladium mariscus* et à quelques *Carex*. Mais, ce qui est nouveau, et était inattendu, c'est la présence, dans le lac même, d'une zone de *Potamogeton* (*P. lucens*, var. *acutifolius*) que le D^r MAGNIN n'a jamais observée dans ses dragages ; elle se voit à une très faible profondeur sur la partie de la beine qui est submergée et s'étend vers le large à une distance que je n'ai pu préciser. Certains individus ne sont pas à plus de 10 cm de profondeur, de sorte qu'on peut en arracher facilement sans pénétrer dans l'eau. Ces individus sont assez rapprochés les uns des autres, mais ne paraissent pas former un tapis continu ; tous ceux que j'ai pu observer étaient stériles. C'est dans la partie occidentale que ces *Potamots* m'ont paru occuper la plus grande étendue, mais j'en ai récoltés également en divers points de la rive méridionale et jusqu'à l'extrémité orientale où les pentes sont très rapides et où la zone ne doit s'étendre qu'à une faible distance des bords ; de ces observations on est en droit de conclure que la *Potamaie* forme une zone continue, développée tout autour du lac ; de nouvelles recherches seraient à faire pour établir jusqu'à quelle profondeur elle descend ; il faudrait notamment suivre la rive septentrionale que je n'ai pas explorée.

Avec *Potamogeton lucens* et associé à lui, j'ai aussi observé *P. perfoliatus*, beaucoup plus rare ; en fait je n'ai récolté que quelques frag-

ments de tiges, ce qui est suffisant cependant pour affirmer son existence dans le lac, fragments détachés par l'agitation de l'eau et rejetés sur la grève par les vagues. Il est intéressant de signaler l'existence de ces deux Potamots comme une nouveauté de la flore du lac et on doit se demander comment il se fait que le D^r MAGNIN, réputé comme explorateur, ne les ait pas observés. Remarquons que ces hydrophytes sont des espèces plutôt adaptées à des profondeurs de 4 à 5 mètres ; cependant ils peuvent prospérer encore à des profondeurs moindres lorsqu'ils n'y sont pas en concurrence avec d'autres hydrophytes mieux adaptées aux faibles profondeurs.

Leur présence pourrait s'expliquer ainsi : établis primitivement dans les eaux du lac à 4 ou 5 m, ils auraient été rapprochés de la surface à la suite de l'abaissement du plan d'eau et ils s'y seraient maintenus d'autant plus facilement qu'ils n'y auraient pas rencontré les *Scirpus* et les *Phragmites* disparus. Cette explication n'exclut pas l'apport de ces plantes par des oiseaux aquatiques, ainsi que l'a supposé KREITMANN, ancien Conservateur des Eaux et Forêts ; toutefois cet apport par les oiseaux aquatiques rend difficilement compte de l'étendue occupée par la Potamaie¹. En attendant une explication définitive, il convient d'enregistrer le fait qui est peut-être le plus notable dans la modification de la végétation du lac de Chalain. Il faut s'attendre à d'autres changements si la beine continue à rester émergée ; j'ai déjà noté la disparition presque totale des héliophytes. C'est maintenant un terrain neuf sur lequel commence à se développer une végétation nouvelle. Dans les dépressions produites par le ravinement et les éboulements, on observe des colonies récentes de *Juncus lamprocarpus*, d'*Equisetum palustre*, de *Polygonum* sp., et, plus disséminées, des touffes de *Carex stricta*, de *Molinia caerulea*, de très petits individus de *Carex Oederi* et quelques arbrisseaux du genre *Salix*. C'est le début d'une colonisation de la beine par des espèces venues des prairies marécageuses qui avoisinent le lac. Tels sont les changements qu'on observe dans la végétation du lac proprement dit.

VÉGÉTATION ET FLORES DES BORDS DU LAC. — En dehors de la cuvette, cette végétation est très différente suivant qu'on envisage les bords de la partie orientale ou celle de la partie occidentale. Dans la partie orientale, bordée de hautes falaises aux pieds desquelles les éboulis descendent jusqu'au lac, ce sont des bois ou des taillis de feuillus : Chêne pédonculé, Hêtre, Frêne, Tilleul, Charme, Noisetier, Cytise, Troëne, Groseillier des Alpes, Saules. A l'ombre de ces arbres, sur des rochers humides : *Polypodium calcarea* ; *Pimpinella magna* sur les éboulis. Lorsqu'on atteint l'extrémité orientale, les falaises s'éloignent du lac de quelques centaines de mètres et délimitent un enclos en forme de triangle où la forêt fait place à une clairière presque plane, autrefois cultivée et habitée. C'est là, en effet, que se place le château de Chalain et, dans le voisinage, une ferme abandonnée. Il y a deux ou trois ans, m'a-t-on raconté, des campeurs attirés par la beauté et l'isolement du site, s'y étaient installés ; ils ont mis le feu, par mégarde sans doute, au château dont il ne reste plus que les murailles et les tours à demi ruinées ; puis ils sont partis sans tambour ni trompette, de sorte qu'on

1. Remarquons, à ce propos, que le *P. lucens* existe dans le lac de Clairvaux.

n'a jamais su ce qu'ils étaient devenus. On voit encore, près de ce château, une belle allée de tilleuls centenaires dont l'un d'eux, le géant du groupe, n'a guère moins de 10 mètres de tour. Je n'ai pu savoir si cet ancêtre vénérable a une légende.

Si quittant le voisinage du château, on se dirige à l'est, on arrive au pied de la falaise. On découvre la source vauclusienne qui alimente le lac. Cette source a paru longtemps un mystère ; on sait aujourd'hui que l'eau qu'elle fournit provient, à travers les fissures du calcaire, du lac de Narlay situé sur le plateau à une dizaine de kilomètres à l'est. Ce lac n'a pas d'émissaire superficiel et on a pu établir que ses eaux s'infiltrent à travers les fissures de la roche sous-jacente pour aboutir finalement à la résurgence alimentant un ruisseau qui vient, après deux ou trois cents mètres, se jeter dans le lac de Chalain. Jadis, l'eau de ce ruisseau, canalisée, faisait mouvoir la roue d'un moulin aujourd'hui en ruines. Sur ces ruines, où l'eau s'écoule en cascade, s'est installée une magnifique colonie de Scolopendre officinale. Toute cette petite région isolée entre le lac et les falaises, abritée du vent, avec ses ruines, sa ferme abandonnée, son château incendié, ses arbres centenaires, a un aspect romantique bien propre à attirer les âmes rêveuses, en quête de solitude.

La végétation de la région occidentale a un aspect très différent et plus intéressant pour le botaniste. Ici nous avons des prairies, des pâturages, quelques cultures s'étalant en pente douce au bord du lac. Tout à fait à l'ouest est la prairie du Vernois, prairie en partie marécageuse, à sol tourbeux, qui offre la flore la plus remarquable, flore hygrophile naturellement. D'après les travaux et recherches du professeur GIRARDOT, de Lons-le-Saunier, elle occupe une étendue que remplissait autrefois le lac, après le retrait des glaciers. Cette extension primitive du lac de Chalain s'explique par l'existence, sous une couche superficielle de tourbe, d'une craie lacustre tout à fait analogue à celle qui forme la beine actuelle, craie qui ne peut avoir été déposée là qu'à l'époque où le lac avait ses limites bien au delà de son contour actuel.

Cette prairie du Vernois est maintenant en grande partie asséchée et de ce fait quelques végétaux qui ne pouvaient prospérer que dans l'eau ont disparu. C'est ainsi que je n'y ai pas retrouvé les Utriculaires, les Chara, le Nymphéa blanc que le D^r MAGNIN avait observés dans des excavations appelées *chaudières* ou *fontenus*. Aujourd'hui ces excavations, profondes parfois de plus d'un mètre, sont vides ; de leur fond part un petit ravin par où se sont écoulées vers le lac les eaux qui les remplissaient ; un mince filet d'eau s'en écoule encore où végètent quelques algues filamenteuses. Il est probable que plusieurs espèces de mousses ayant contribué à la formation de la tourbe ont aussi disparu.

En explorant la prairie, le botaniste peut cependant faire une ample récolte d'espèces s'accommodant d'une humidité relative. Je citerai d'abord comme dominantes : *Schoenus nigricans*, *Schoenus ferrugineus*. J'ai cherché en vain le *S. Scheuchzeri*, leur hybride, si rare en France où il n'a été signalé, à ma connaissance, que dans une seule localité de la Haute-Marne, à Auterive, en 1906, par HOUDARD (Bull. Soc. Hist. Nat. de la Hte-Marne). Les Carex abondent : *C. dioica*, *C. disticha*, *C. Davalliana*, *C. distans*, *C. nutans*, *C. flava*, *C. Oederi*, *C. vesicaria*, *C. ampullacea*, etc... ; plus ou moins répandus : *Scirpus palustris*, *S. uniglumis*,

S. pauciflorus, *Cladium Mariscus*, *Scorzonera humilis*, *Menyanthes trifoliata*, *Lysimachia vulgaris*, *Pinguicula vulgaris*, *Tofieldia palustris*, graminées diverses des genres *Festuca*, *Bromus*, *Agrostis*, *Dactylis*, etc... A la limite de la prairie, sur les pentes suintantes, de grandes plages d'*Eriophorum angustifolium* associé à *Orchis conopea*, de remarquable ici par la longueur de ses épis roses et parfumés, et à *Epipactis palustris*.

Toute cette flore a été notée par le D^r MAGNIN ; ce qui étonne pourtant chez un observateur si minutieux, c'est qu'il n'a pas signalé *Molinia caerulea* qui recouvre de grandes étendues de la prairie, ni les colonies de *Galium boreale* dont les fleurs blanches forment des taches si apparentes, ni enfin *Phyteuma orbiculare*. En ce qui concerne cette dernière plante, il est intéressant de remarquer qu'elle se trouve dans un terrain très humide, presque marécageux, alors que les flores la situent dans des terrains secs, rocailleux, calcaires. Il est vrai que c'est une espèce assez polymorphe pouvant s'adapter à différents milieux¹.

Je mentionnerai enfin : *Centaurea pratensis*, *Verbascum pulverulentum*, *Cirsium tuberosum*, *Lathyrus tuberosus*, mais ces espèces se trouvent dans des points déjà éloignés du lac et particulièrement dans les prairies en pente au delà de la prairie du Vernois ; dans ces prairies fauchables, la flore hygrophile disparaît et c'est une flore différente, flore terrestre si on veut, où le *Cirsium tuberosum* occupe une place prépondérante.

Tout ce qui précède montre l'intérêt qu'il y a, pour le botaniste et le naturaliste en général, à revoir de temps en temps les stations étudiées antérieurement ; on prend ainsi conscience de la transformation continue que subit la végétation, transformation résultant soit de l'évolution spontanée des phénomènes vitaux, soit de l'intervention de l'Homme, soit enfin, comme ici, de la combinaison des deux facteurs.

LA CITÉ LACUSTRE. — Ce fut une surprise très grande, lorsque, après l'abaissement du niveau du lac, on vit apparaître sur la beine les restes de nombreux pilotis et, dès lors, l'attention des archéologues étant attirées sur ce point, on se mit à faire une étude méthodique. Les résultats des recherches entreprises aussitôt ont été exposés dans un mémoire fort intéressant du professeur GIRARDOT, de Lons-le-Saunier². C'est à ce mémoire que j'emprunte la plus grande partie des faits rapportés ci-dessous. Les pilotis indiquent nettement l'existence de palafittes. Ces palafittes étaient groupées en îlots, au nombre d'une vingtaine, répartis sur le pourtour de la partie occidentale de la beine, sur l'avant-mont, même sur le mont et sur une étendue de près de 2 kilomètres. C'était, on le voit, une grande cité lacustre. Des fouilles pratiquées au niveau des principaux îlots ont mis à jour les couches archéologiques renfermant les restes des habitations, recouverts par une épaisseur de craie lacustre atteignant parfois plus d'un mètre ; comme la sédimentation se fait lentement, on a pu approximativement fixer à 5 ou 6000 ans le temps qui s'est écoulé depuis la destruction de ces pala-

1. J'ai soumis des échantillons en provenance de Chalain à M. Debray, qui a bien voulu les examiner, les rapportant à *Ph. tenerum* ssp. *anglicum* Schultz. Mes bien vifs remerciements à M. DEBRAY pour son obligeance.

2. Je suis heureux d'adresser ici mes plus vifs remerciements à M. LACHAUSSÉE, Président de la Société d'Histoire naturelle du Jura qui m'a communiqué obligeamment un exemplaire du mémoire du professeur GIRARDOT.

fittes jusqu'à nos jours. Des plans et des coupes du terrain, joints au mémoire de GIRARDOT, renseignent avec beaucoup de précision sur la position en profondeur et l'étendue des couches archéologiques.

Les objets recueillis comprennent plusieurs pirogues, des haches polies, des meules en silex, des pointes de flèches, etc..., tout un outillage caractéristique de l'âge néolithique. Aujourd'hui ces objets sont répartis dans divers musées à Lons-le-Saunier, Saint-Claude, Dôle. Je n'insisterai pas d'avantage sur cette question, renvoyant le lecteur au mémoire de GIRARDOT s'il désire se documenter plus complètement.

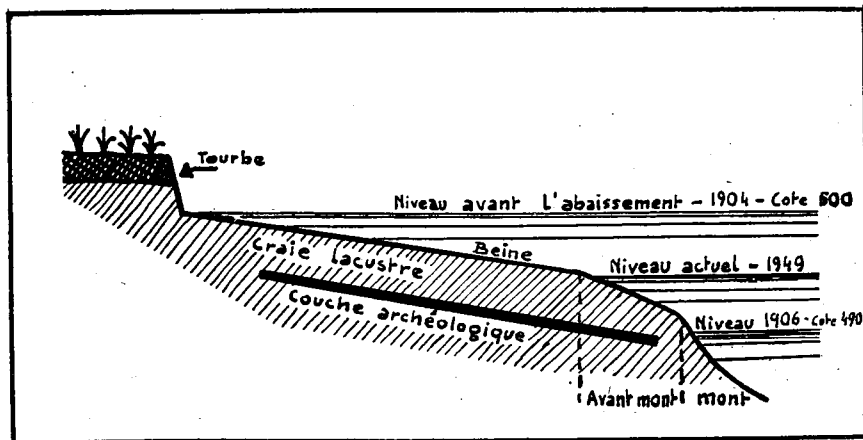


Fig. 2. — Lac de Chalain. Coupe théorique supposée passer par une coupe archéologique. (Les pentes sont exagérées).

L'ÉVOLUTION DES LACS JURASSIQUES. — Cette question des palafittes du lac de Chalain et les modifications qu'il a subies depuis un demi-siècle environ, m'a conduit à une étude générale de l'évolution des lacs jurassiens. Dans son mémoire, GIRARDOT a mis en lumière le processus suivant lequel avaient été enfouies les couches archéologiques. C'est par de très minces placages successifs de craie lacustre que le lac se comble et que la beine s'agrandit en progressant vers l'intérieur. Appliquant ses observations au passé, il a pu établir que le lac de Chalain s'étendait au début de sa formation, après le retrait des glaces, à 500 mètres au delà de ses limites actuelles. La limite occidentale était formée par une moraine frontale constituant aujourd'hui les collines qui le séparent de la Combe d'Ain. On peut donc prévoir qu'avec le temps le lac se comblera peu à peu et finira par disparaître.

Nombreux déjà sont les lacs éteints, réduits à des cuvettes marécageuses ou à des tourbières où des sondages ont ramené au jour la craie lacustre attestant leur ancien état. Un sort analogue, affirme le professeur GIRARDOT, menace tous nos lacs jurassiens existants. Le Val de Chambly, ou vallée du Hérisson, à 2 km à l'est de Doucier, dans la région moyenne des plateaux, fournit un exemple remarquable des cas principaux qui se présentent dans l'histoire des lacs. Un glacier local, qui occupait cette vallée dans les temps quaternaires en a fermé l'extrémité inférieure par une puissante moraine frontale semi-circulaire sur laquelle s'élève aujourd'hui l'église de Doucier avec une petite partie du village. On reconnaît aisément cette moraine où ne prospère

qu'un maigre gazon, parsemé de quelques blocs erratiques à demi enfouis dans les sédiments glaciaires.

Lorsque survint la fusion des glaces, ce barrage naturel détermina l'existence d'un grand lac, long de 8 km, occupant toute la partie encaissée de la vallée. Le fond de ce lac présentait trois cuvettes successives, dont celle du milieu beaucoup plus profonde, séparées l'une de l'autre par des seuils morainiques ou petites moraines frontales, dues à deux phases de ralentissement ou d'arrêt survenues pendant le recul du glacier. Le grand lac disparut de bonne heure, semble-t-il, quand les eaux parvinrent à s'ouvrir, à travers la moraine de Doucier, le passage où coule depuis lors le Hérisson (au niveau du pont au sud de Doucier). Mais elles continuèrent à en occuper les trois cuvettes du fond et l'on eut ainsi, dès le premiers temps de l'époque actuelle, trois lacs dans cette vallée qui sont de l'aval à l'amont : le lac de Chambly ou lac de Doucier, le lac du Val et, en amont, le lac du Val-dessus ; ce dernier qui s'étendait sur une longueur de deux kilomètres n'est plus qu'un lac éteint, transformé en prairie dans laquelle serpente le Hérisson. Le lac médian ou lac du Val, plus fortement encaissé, n'a subi jusqu'à nos jours qu'une faible diminution d'étendue ; par contre, le lac inférieur ou lac de Chambly, réduit à présent de près d'un kilomètre du côté occidental, n'offre plus guère que la moitié de sa longueur primitive. Sur cette réduction, une longueur de 5 à 600 m doit être attribuée aux dépôts de craie lacustre et aux envahissements tourbeux ; la marche y est extrêmement pénible en raison de l'inégalité de la surface et des hautes herbes qui cachent aux regards des dépressions où l'on culbute facilement.

Ce dernier lac et ses bords possèdent une végétation et une flore plus riche que celles du lac de Chalain ; sans prétendre être complet je citerai : *Nymphaea alba*, *Nuphar luteum*, *Hippuris vulgaris*, *Potamogeton crispus*, *P. perfoliatus*, *P. praelongus*, *Ceratophyllum*, *Sparganium*, *Iris pseudo-acorus*, *Senecio paludosus*, *Thalictrum flavum*, *Aconitum lycoctonum*, *A. napellus*, *Gentiana pneumonanthe*, etc..., qu'on ne trouve pas au lac de Chalain. Les rives du lac sont, en certains points (Sud et S.-O.), très difficilement accessibles ; certaines phragmites sont si compactes, si hautes, qu'on a beaucoup de peine à s'y frayer un passage. (Il m'est arrivé un jour, en raison des efforts que je faisais, d'y perdre ma flore, et il m'a fallu faire des recherches pénibles pour la retrouver.)

On trouve dans le mémoire de GIRARDOT d'autres exemples des lacs éteints ou en voie de s'éteindre. Sans doute, avec la lenteur des dépôts, bien des siècles passeront avant leur disparition totale, mais cette évolution est fatale, à moins que quelque bouleversement géologique imprévisible n'intervienne pour en modifier le cours.

DOCUMENTS CONSULTÉS :

- D^r MAGNIN : La végétation des lacs du Jura. Bull. Soc. Bot. de Lyon, 1913.
L.-A. GIRARDOT : Recherches sur les palafittes du Jura occidental et spécialement sur la cité lacustre de Chalain.
M. KREITMANN : Etudes hydrobiologiques et aménagements piscicoles des trois lacs du Jura utilisés industriellement. Ed. ALLIER, 16, cours Jean-Jaurès à Grenoble, 1937.
ARDOUIN-DUMAZET : Voyages en France, 28^{me} série : Plaine comtoise du Jura.
Edit. MICHELIN : Guide et Atlas touristique du Jura.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 13 Juin 1953.